

# Diversification économique dans le Golfe : une dynamique à confirmer

Pascal Devaux

Les pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) ont connu des transformations économiques importantes dans la dernière décennie. La diversification des économies en dehors du secteur des hydrocarbures est l'axe principal des politiques économiques mises en place. Cette problématique est ancienne, liée au caractère non renouvelable des ressources pétrolières. La volatilité des revenus pétroliers associée à la forte croissance démographique en a renouvelé l'actualité.

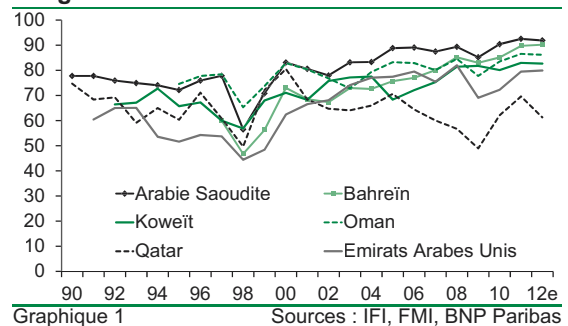
## Mesure et évolution de la diversification d'une économie rentière

La mesure de la diversification économique des pays du CCG ne s'obtient pas d'une façon directe. Il faudrait disposer pour cela de la répartition de la valeur ajoutée par secteur, ce que les comptes nationaux des pays du CCG ne permettent pas. Aussi la question de la diversification peut s'aborder de manière indirecte par l'intermédiaire de la dépendance de l'activité économique, du budget et des comptes extérieurs vis-à-vis de la production et du revenu générés par le secteur des hydrocarbures (pétrole et gaz).

### Dépendance des recettes budgétaires et d'exportation

Les recettes budgétaires sont fortement dépendantes des revenus d'hydrocarbures pour l'ensemble des pays. Le niveau de cette dépendance évolue faiblement depuis 1990 (cf. graphique 1). Par ailleurs, les recettes fiscales restent marginales par rapport aux recettes totales des Etats. La fiscalité des entreprises et des particuliers reste faible car liée à la nature rentière des Etats dans la péninsule arabe, les

### Recettes pétrolières en % des recettes budgétaires totales

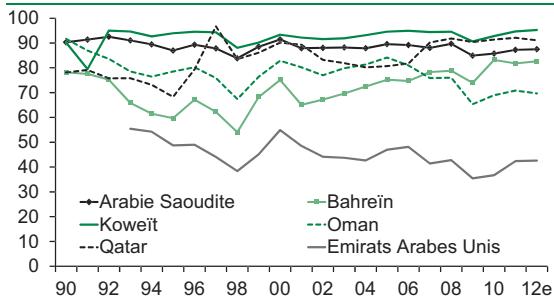


revenus issus des hydrocarbures étant privilégiés comme source de recette budgétaire.

Pour l'ensemble des pays, la part des revenus pétroliers dans les recettes budgétaires totales est supérieure à 80%. Cette dépendance des finances publiques à l'égard de la rente pétrolière introduit une forte cyclicité des dépenses aux prix du pétrole, qui s'ajoute à celle du PIB, étant donné l'importance du secteur public et des industries extractives dans ce dernier. Les dépenses publiques sont structurellement orientées à la hausse (la croissance démographique est élevée), les comptes publics sont vulnérables et ont pu enregistrer des déficits importants quand les prix du pétrole étaient déprimés.

Les revenus d'exportation sont majoritairement liés aux recettes pétrolières, sans évolution majeure depuis une vingtaine d'années pour Bahreïn, l'Arabie Saoudite, le Qatar et le Koweït (cf. graphique 2). L'évolution d'Oman est notable puisque, depuis 1990, la part des exportations d'hydrocarbures dans les exportations totales est passée de 90% à environ 65%. Enfin, les exportations de biens des Emirats Arabes Unis (EAU)

## Recettes d'exportation d'hydrocarbures en % des exportations totales



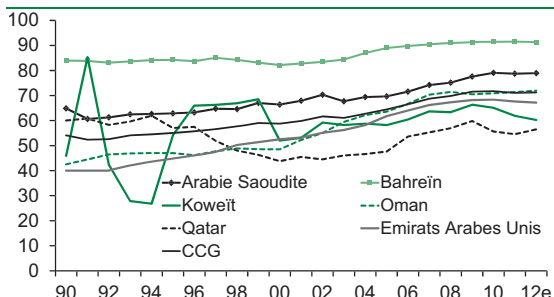
Graphique 2 Sources : IFI, FMI, BNP Paribas

présentent la dépendance la plus faible vis-à-vis des hydrocarbures en raison de l'activité de réexportation développée à Dubaï.

## Evolution du PIB hors pétrole

Etant donné l'importance des pays du Golfe dans l'offre mondiale de pétrole, la part du secteur des hydrocarbures dans les économies du GCC est élevée (cf. graphique 3) et atteignait 28% en 2010 en prix constant (PIB base 2000).

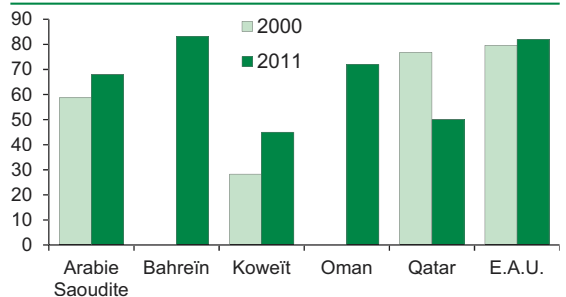
## PIB non-hydrocarbures en % du PIB total



Graphique 3 Sources : IFI, BNP Paribas

Par comparaison, la part du secteur manufacturier dans le PIB est inférieure à 9% en moyenne pour l'ensemble des pays, et ce niveau a légèrement régressé depuis 1990 (10%). Le PIB du Qatar est le plus dépendant des hydrocarbures (44%), tandis que Bahreïn, du fait d'un faible niveau de ressources en hydrocarbures, dégage plus de 92% de sa valeur ajoutée des secteurs non pétroliers. En Arabie Saoudite, environ 21% du PIB dépend du secteur pétrolier. Sur les deux dernières décennies, dans l'ensemble des pays du Golfe, la part du secteur non pétrolier est en progression

## PIB non pétrolier, secteur privé, en % du PIB non pétrolier total



Graphique 4 Sources : Bques centrales, IFI, BNP Paribas

(72% du PIB en 2010 contre 54% en 1990), sauf au Qatar où le développement de la production gazière à partir de la fin des années 1990 en a ralenti l'évolution. L'augmentation la plus spectaculaire étant celle d'Oman, où le secteur non pétrolier évolue de 43% du PIB en 1990 à 71% en 2010.

Au-delà de la part du secteur non pétrolier dans le PIB, il est nécessaire d'examiner au sein de celui-ci l'importance du secteur privé (cf. graphique 4). En effet, étant donné la forte dépendance budgétaire par rapport aux revenus liés à la rente pétrolière, c'est le niveau et l'évolution du PIB non pétrolier généré par le secteur privé qui peuvent donner une meilleure approximation du niveau de dépendance. Ce sont le Koweït et le Qatar qui sont les plus dépendants vis-à-vis de la rente pétrolière selon le critère de l'origine publique ou privée de la composition du PIB non pétrolier. Pour ces deux pays, la part du secteur privé dans le PIB non pétrolier ne dépasse pas 50%. Par rapport à 1990, cette proportion progresse pour le Koweït tandis qu'elle régresse dans le cas du Qatar, où le processus de diversification économique reste fortement dépendant du gouvernement. A l'opposé, le secteur privé joue un rôle important dans l'évolution du PIB non pétrolier à Bahreïn et aux EAU (principalement Dubaï) qui, faute de ressources importantes en hydrocarbures, ont favorisé les investissements du secteur privé. Oman et l'Arabie Saoudite se situent dans une position intermédiaire, le secteur privé concourant à environ 70% du PIB non pétrolier. En Arabie Saoudite, cette proportion a gagné dix points de PIB au cours de la dernière décennie.

La dépendance des pays du GCC par rapport au secteur pétrolier est importante, quel que soit le critère sélectionné (budget, exportations ou PIB). Si l'on combine les trois indicateurs, le Koweït est le plus dépendant, mais globalement l'Arabie Saoudite, Oman,

le Qatar et le Koweït ont quasiment les mêmes niveaux de dépendance économique à l'égard du secteur pétrolier. Les EAU et Bahreïn sont moins dépendants, même si une grande partie de leur activité est indirectement liée à la conjoncture pétrolière régionale.

## Quelle nécessité à la diversification ?

Les pays du CCG sont des acteurs clés du marché mondial des hydrocarbures. Ils détiennent 30% des réserves de pétrole mondiales et 20% des réserves de gaz. Leurs parts dans la production mondiale de pétrole et de gaz sont respectivement de 23% et 11%.

### Incertitudes sur les perspectives de la rente pétrolière

A long terme, les perspectives de production pétrolière sont difficiles à appréhender du fait de l'incertitude relative au niveau des réserves. Selon les estimations de Aissaoui (2013)<sup>1</sup>, la production des pays du CCG atteindrait un plateau d'ici à 2025, avant d'amorcer une baisse à partir de 2055 et de se trouver fortement réduite à partir de 2100. En termes de rente disponible par habitant, l'étude fait apparaître une relative stabilité pour les pays du GCC en moyenne, mais une baisse notable en Arabie Saoudite (de USD 6 275 historiquement à USD 4 785), principalement en raison du doublement de la population d'ici à 2050. Il est difficile d'estimer si ce niveau de rente disponible par habitant sera suffisant pour satisfaire les besoins de la population, mais on peut remarquer que le rythme actuel de hausse de la dépendance à la rente pétrolière paraît peu soutenable.

Ces perspectives de déclin à long terme pourraient se trouver renforcées par les évolutions de moyen terme sur le marché de l'énergie. Selon le scénario dressé par l'IEA (Scénario mondial 2012), les perspectives pourraient être moins favorables pour certains pays du CCG et, notamment, l'Arabie Saoudite. D'une part, la hausse rapide des productions pétrolières américaine et irakienne et le développement de sources alternatives de gaz au niveau mondial pourraient peser sur l'évolution des prix du pétrole. D'autre part, la consommation domestique de pétrole par le CCG est en augmentation constante, environ 5% annuellement. Ceci est dû à la fois au dynamisme de la démographie et au mode de développement industriel de ces pays qui

ont privilégié les activités intensives en énergie. En Arabie Saoudite, la consommation de pétrole a doublé depuis 2000.

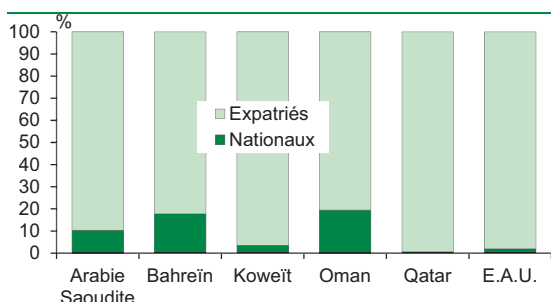
Au total, dans une perspective de moyen et long terme, un certain nombre d'éléments autant liés aux évolutions internes des pays du Golfe (réduction des ressources exportables disponibles) que de celles du marché mondial de l'énergie (concurrence accrue) sont source de pression sur la rente. Pour les pays les plus peuplés, le déclin de la rente par habitant pourrait s'avérer politiquement insoutenable.

### Nécessité de créer des emplois

Les politiques de diversification économique mises en place dans les pays du Golfe sont en grande partie liées à la nécessité de créer des emplois pour les populations nationales. Pour un certain nombre de pays dont la population nationale est inférieure à un million d'habitants (EAU, Bahreïn et Qatar), la problématique du chômage est relativement négligeable. Les taux de chômage officiels y sont inférieurs à 3% de la population active. D'autres pays – principalement l'Arabie Saoudite et Oman – se trouvent confrontés à un problème de chômage quasi structurel en raison d'une pression démographique importante et d'un mode de développement économique basé sur le développement de secteurs extractifs et industriels peu créateurs d'emplois<sup>2</sup>. Historiquement, pour faire face aux besoins importants de main-d'œuvre liés au développement rapide des économies, les gouvernements ont fait massivement appel à de la main-d'œuvre étrangère qui travaille essentiellement dans le secteur privé (cf. graphique 5). Les populations nationales occupent principalement des emplois dans le secteur public (cf. graphique 6) (c'est une forme de redistribution de la rente) et ne sont pas incités ou n'ont pas les qualifications nécessaires pour le secteur privé. D'une manière générale, 90% des nationaux ont des emplois publics tandis que 90% des emplois du secteur privé le sont par des expatriés.

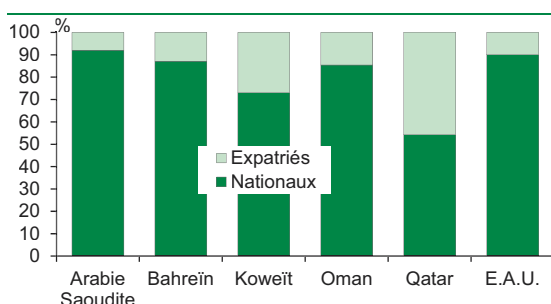
Jusqu'à une période récente, la croissance démographique était forte, notamment en raison d'un taux de fécondité élevé. Même si la transition démographique est achevée, la pression sur le marché du travail est importante en raison d'une grande proportion de jeunes au sein de la population (plus de 60% de la population a moins de 25 ans en Oman et en Arabie Saoudite) et d'une hausse régulière du taux d'activité, avec l'accès croissant des femmes au marché

## Emploi dans le secteur privé par nationalité



Graphique 5 Sources : Bques centrales, NCB, BNP Paribas

## Emploi dans le secteur public par nationalité



Graphique 6 Sources : Bques centrales, NCB, BNP Paribas

du travail. C'est en Oman que le taux de chômage officiel est le plus élevé (15% en 2011), la croissance annuelle de la population active est une des plus fortes de la région (5%, équivalant à 184 000 nouveaux entrants sur le marché du travail annuellement). La population active saoudienne augmente de plus de 3% par an, ce qui équivaut à 400 000 nouveaux entrants sur le marché du travail. Le recrutement des nationaux dans la fonction publique est devenu plus restrictif, notamment à partir du contrechoc pétrolier de la fin des années 1990. La croissance continue de la masse salariale dans le secteur public n'est plus soutenable. L'insertion des nationaux dans le secteur privé a été insuffisante jusqu'à une période récente, quel que soit le niveau de qualification (cf. tableau). Dans les services et la construction, la pénibilité et les faibles niveaux de salaire ne sont pas incitatifs, tandis que le défaut de formation adéquat limite l'accès aux postes les plus qualifiés dans les entreprises du secteur privé. La conjugaison d'une forte pression démographique et de contraintes importantes sur le marché du travail a pour conséquence directe un taux de chômage élevé. Les

## Création d'emplois par secteur et nationalité (2000-2010), milliers

	Nouveaux emplois totaux	Nouveaux emplois, secteur privé	Nouveaux emplois, secteur public
Bahreïn	297	284	14
Bahreïnis	55	42	13
Koweït	986	680	306
Koweïtis	135	65	69
Oman	527	481	46
Omanais	157	105	52
Qatar	1 118	1 078	40
Qataris	40	21	19
EAU	1 546	1 391	155
Emiratis	110	99	11
A. Saoudite	2 598	2 344	254
Saoudiens	1 302	1 068	234
Total	7 072	6 258	814
Nationaux	1 799	1 401	398

Tableau Source : FMI

taux de chômage restent à un niveau modéré selon les statistiques officielles, inférieurs à 10% de la population active en Arabie Saoudite. Celui-ci est à relativiser : le nombre réel de chômeur peut être sensiblement plus élevé, étant donné le nombre important de personnes en âge de travailler mais ne recherchant pas activement un emploi. Ainsi, en Arabie Saoudite, la mise en place d'une allocation chômage a révélé un taux de chômage supérieur à 20% qui, par ailleurs, est particulièrement haut parmi les jeunes (15-29 ans), estimé à plus de 30%.

Dans une perspective de long terme, la question de la diversification se pose pour l'ensemble des pays, en raison de la baisse tendancielle de la rente pétrolière disponible. Plus immédiatement, le développement des secteurs non pétroliers est nécessaire pour faire face à la montée du chômage parmi les nationaux.

## Bilan et perspectives des politiques de diversification

Les politiques de diversification ont des résultats contrastés. Certains secteurs non pétroliers se sont notablement développés, mais les effets sur le marché de l'emploi restent insuffisants.

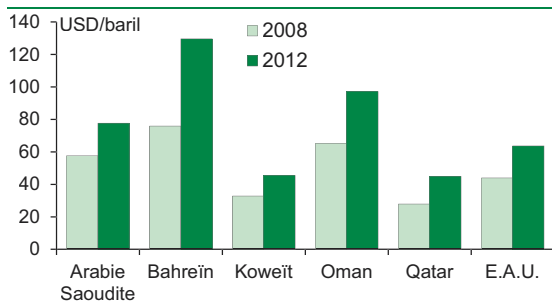
## La dépendance vis-à-vis des revenus pétroliers reste forte

Les recettes pétrolières et gazières constituent encore l'essentiel des recettes budgétaires et d'exportation.

### Finances publiques

D'une manière générale, on constate peu d'évolution dans la structure des revenus budgétaires et d'exportation depuis 1990. Les niveaux de dépendance vis-à-vis des recettes pétrolières restent importants. La dépendance des finances publiques a eu tendance à augmenter. Cela est confirmé indirectement par l'évolution du prix du pétrole qui équilibre le budget (cf. graphique 7). Au-delà de la notion de dépendance, c'est un indicateur de la vulnérabilité budgétaire aux variations du prix du pétrole. Ce prix d'équilibre<sup>3</sup> a crû sensiblement ces dernières années, passant de USD 50 par baril en 2008 à environ USD 70 en 2012. La situation par pays est contrastée : le Koweït, le Qatar et les EAU sont dans une situation acceptable, tandis que la vulnérabilité de l'Arabie Saoudite et surtout d'Oman est plus forte avec des prix d'équilibre (respectivement USD 78 et 97 en 2012), se rapprochant du prix actuel du marché. La situation de Bahreïn est de loin la moins soutenable (USD 130 en 2012) et devrait continuer de se détériorer, au moins à court terme. L'évolution négative de la dépendance budgétaire à l'égard de la rente pétrolière et l'accroissement de la vulnérabilité sont, en partie, dus à des raisons conjoncturelles : la volonté des gouvernements, depuis les changements politiques intervenus dans le monde arabe en 2011, de limiter la pression sociale en augmentant les dépenses budgétaires, notamment sous forme de hausse de salaire et de création d'emplois dans le secteur public.

### Prix du pétrole équilibrant le budget



Graphique 7

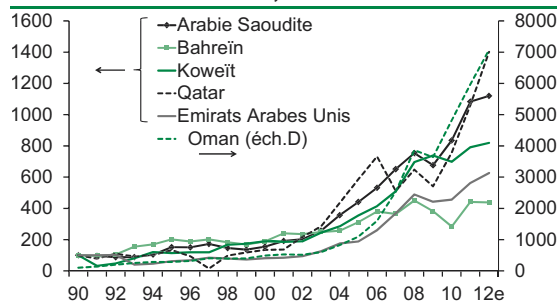
Source : IFI

Cependant, depuis une dizaine d'années, les effets négatifs de la dépendance des recettes publiques à l'égard de la rente pétrolière ont été un peu réduits par la mise en place de fonds souverains, permettant de limiter la dépendance vis-à-vis des cycles pétroliers, et par une volonté affirmée des gouvernements d'accroître les dépenses publiques en capital pour accélérer l'expansion du secteur privé non pétrolier. Le développement des fonds souverains depuis une quinzaine d'années a permis de diminuer la volatilité budgétaire en permettant une certaine contra-cyclicité des dépenses budgétaires. Les surplus du compte courant placés en actifs relativement diversifiés permettent à la fois d'obtenir un complément de revenu qui peut dépasser 10% des recettes budgétaires totales (Qatar, Koweït, EAU par exemple) et de pouvoir faire face à d'éventuelles situations de déficit. La stabilisation macroéconomique liée à une gestion des finances publiques plus prudente ainsi que la mise en œuvre de plans de développement spécifiquement orientés en direction du secteur privé non pétrolier ont eu une incidence notable sur le développement du PIB non pétrolier.

### Revenus d'exportation

A première vue, la dépendance des recettes d'exportations à l'égard de la rente pétrolière reste forte, puisque environ 80% de ces recettes proviennent des exportations de pétrole. Cependant, l'examen de l'évolution des exportations de biens hors secteur pétrolier indique une inflexion positive à partir du début des années 2000 pour l'ensemble des pays (cf. graphique 8).

### Exportations non pétrolières, indice base 1989 = 100, en valeur



Graphique 8

Sources : IFI, BNP Paribas

La progression est sensible pour Oman, le Qatar et l'Arabie Saoudite. Au Koweït, le manque de diversification de l'économie limite la progression des exportations non pétrolières. Par ailleurs, les EAU et Bahreïn, traditionnellement les plus diversifiés de la région et donc bénéficiant d'un certain acquis, progressent, mais dans une bien moindre mesure. Les recettes d'exportations de ces deux pays sont, notamment, constituées de services (tourisme, transport, finance). A Bahreïn, en intégrant les services dans le calcul, le niveau de dépendance des exportations par rapport aux recettes pétrolières est de 65% (2010), contre 80% en ne prenant en compte que les biens. Aux EAU, l'intégration des services fait passer le niveau de dépendance de 60% à 57% (données 2011).

D'un point de vue sectoriel, les exportations non pétrolières de biens sont concentrées dans les secteurs pour lesquels la disponibilité d'une énergie bon marché (car fournie par les autorités à un prix inférieur à celui du marché mondial) est un avantage décisif. Sont ici concernées principalement les industries du raffinage et de la pétrochimie ainsi que quelques industries lourdes, telles que la production d'aluminium. Globalement, la dépendance des exportations à l'égard du secteur des hydrocarbures est forte et relativement stable dans le temps. Cela ne doit pas masquer la progression importante des exportations de biens des secteurs non extractifs. Ces dernières amorcent un véritable décollage à partir des années 2000, en lien avec le développement industriel observable dans l'ensemble de la zone. La croissance de ces exportations est la plus forte en Oman, au Qatar et en Arabie Saoudite.

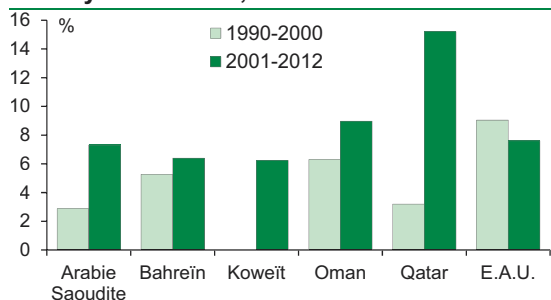
### Evolution contrastée des structures économiques

L'analyse de l'évolution de la part du PIB non pétrolier dans le PIB total fait ressortir, dans l'ensemble, une progression de la diversification mais à un rythme faible.

#### **Progression rapide du PIB non pétrolier à partir de 2000**

Sans surprise, le PIB de Bahreïn est le moins dépendant. Plus notable est la situation saoudienne qui enregistre le niveau de diversification le plus élevé des pays producteurs : pratiquement 80% du PIB en 2012 contre 61% en 1990 provient des secteurs non pétroliers. *A contrario*, le Qatar est le pays le moins diversifié et dont l'évolution a été négative au cours des

### Croissance annuelle moyenne du PIB hors hydrocarbures, en volume



Graphique 9

Sources : IFI, BNP Paribas

deux dernières décennies : 56% en 2012 contre 60% en 1990.

Si l'on considère l'évolution en valeur du PIB non pétrolier, on peut constater une très forte progression au Qatar, tandis que l'Arabie Saoudite connaît la plus faible (cf. graphique 9). Cette apparente contradiction entre les deux mesures est liée à la structure des économies et à leur modification au cours du temps. En Arabie Saoudite, les secteurs industriels (pétrochimie) et des services sont d'un développement assez ancien et ont donc évolué plus lentement au cours des deux dernières décennies. Au Qatar, le développement du secteur gazier a fortement modifié la structure du PIB depuis la fin des années 1990. Ainsi, même si le secteur non pétrolier progresse rapidement, son importance dans l'économie est réduite par le développement gazier.

#### **Dynamisme du secteur des services**

Les secteurs non pétroliers ont été les moteurs de la croissance économique pour l'ensemble des pays du Golfe. Celui des services a été de loin le plus dynamique et a crû d'environ 2,8% en moyenne entre 1991 et 2009 pour l'ensemble de la région, contre moins de 1% pour les secteurs extractifs et 0,5% pour les industries manufacturières (cf. graphique 10). L'augmentation des services a surtout accéléré à partir de 2001, notamment au Qatar (+6,2% en moyenne) et à Bahreïn (+5,3%). Le premier bilan de l'évolution des structures productives est, *a priori*, positif : les pays traditionnellement les plus diversifiés continuent de progresser (Bahreïn, EAU), tandis que ceux dont la dotation énergétique est la plus importante ont enregistré des hausses spectaculaires de leur PIB non pétrolier.

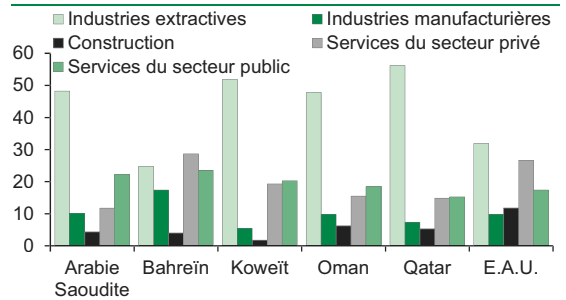


## Contribution moyenne à la croissance du secteur hors hydrocarbures, en volume



Graphique 10 Sources : FMI, BNP Paribas

## PIB par activité économique, en % du PIB total, 2010



Graphique 11 Sources : Fond Monétaire Arabe, BNP Paribas

### Des effets d'entraînement limités

Cependant, cette diversification reste largement inachevée et continue de refléter le caractère rentier des économies, tant pour l'industrie manufacturière que les services (cf. graphique 11). Comme nous l'indiquions précédemment, même si le développement industriel peut être considéré comme un succès d'un point de vue sectoriel, puisque le Moyen-Orient (principalement les pays du CCG) est devenu le premier exportateur mondial dans le domaine de la pétrochimie et possède 8,5% des capacités mondiales de raffinage, l'industrie reste très dépendante de la filière énergétique. Au niveau du secteur industriel, les croissances les plus fortes concernent les activités utilisant les hydrocarbures comme matière première (raffinage et pétrochimie) ou comme source d'énergie de manière massive (aluminium). En revanche, les industries manufacturières produisant des biens d'équipement ou de consommation connaissent un développement limité, même dans les pays où la main-d'œuvre est abondante, tels que l'Arabie Saoudite ou Oman. Le coût du travail, la taille limitée des marchés locaux sont les principales contraintes.

Dans les services, on constate que, en dehors de Bahreïn (secteur financier) et les EAU (logistique, tourisme), les activités sont majoritairement liées au secteur public (logement, services publics notamment). Par ailleurs, les services privés n'ont qu'un développement le plus souvent local et peuvent être liés en partie à une réallocation de la rente pétrolière (finance, immobilier). La majorité de ces services sont à faible valeur ajoutée (hormis la finance) et ont donc un potentiel de diffusion technologique faible dans le reste de l'économie. On peut les qualifier de « non échangeables », au sens où ils ne peuvent s'exporter et ne souffrent pas de la concurrence extérieure. Hormis

Bahreïn et les EAU, l'essor des services n'a que peu d'autonomie par rapport à l'économie de rente pétrolière dans son ensemble. Par exemple, l'impulsion publique dans l'le développement des services en Arabie Saoudite et au Qatar est peu contestable.

### Insuffisance des créations d'emplois : le cas saoudien

Les dynamiques à l'œuvre en Arabie Saoudite depuis une dizaine d'années sont positives en termes de diversification économique et correspondent à l'objectif prioritaire des autorités : le développement du secteur privé non pétrolier afin de créer des emplois pour les nationaux. Nous avons signalé précédemment que la pression sur le marché du travail est forte en raison d'un afflux massif de jeunes générations et, dans une moindre mesure, d'un taux d'activité féminin en hausse. Malgré la forte croissance du secteur non pétrolier (8% en moyenne en termes réels durant la période 2007-2012), le potentiel de création d'emplois reste largement en deçà des besoins du marché de l'emploi des nationaux. Nous avons constaté qu'une part importante des activités du secteur non pétrolier est peu créatrice d'emplois (industries de l'aval pétrolier) ou à potentiel de développement relativement limité (services à faible valeur ajoutée). En 2011, 844 000 Saoudiens étaient employés dans le secteur privé sur une main-d'œuvre employée totale d'environ 4 millions de personnes. En supposant une croissance annuelle de 10% de l'emploi dans le secteur privé (11,3% en 2011) et à structure inchangée (11% des emplois privés sont occupés par des nationaux), la capacité d'absorption du secteur privé est de 84 400 personnes, à comparer aux 400 000 nouveaux entrants annuels sur le marché du travail. Face à la nécessité d'aller au-delà de la croissance naturelle du marché du travail, a été

mise place un politique incitative de quotas de nationaux dans les entreprises du secteur privé. Cependant, jusqu'en 2011, cette politique n'a eu que des résultats très limités.

Les bouleversements politiques dans le monde arabe depuis 2011 ont amené les autorités à accélérer le processus de « saoudisation » de l'emploi dans le secteur privé. La politique de l'emploi mise en place depuis 2011 est beaucoup plus volontariste et repose sur des méthodes plus dirigistes que précédemment. Des quotas cibles de proportion d'employés saoudiens ont été fixés par secteur d'activité, et les pénalités en cas de non-respect sont potentiellement sévères (refus de nouveaux visas pour l'embauche de travailleurs expatriés, exclusion des contrats publics, impossibilité d'obtention de permis ou de licence d'activité). Par ailleurs, un salaire minimum a été institué dans le secteur public qui servira indirectement de salaire de base pour les Saoudiens dans le secteur privé<sup>4</sup>. Il n'est, pour le moment, pas possible de tirer des conclusions de ce programme de « saoudisation » renforcée de l'emploi. D'une part, le gouvernement a annoncé la création de 300 000 emplois pour les nationaux durant les dix-huit derniers mois, d'autre part, seul un tiers des entreprises atteint les cibles de quotas, et le programme a dû être revu à la baisse pour les entreprises à effectif réduit. Au-delà de l'impact positif à court terme, il semble que ces mesures – au risque de perturber le fonctionnement des entreprises – n'aient qu'un effet limité sur le chômage, du fait du nombre d'emplois à créer et des rigidités structurelles du marché du travail saoudien. La préférence pour l'emploi public restera forte à moyen terme, d'autant que l'augmentation massive des dépenses publiques depuis 2011 s'est, notamment, traduite par des créations d'emplois publics. Etant donné une certaine rigidité à la baisse des salaires pour les nationaux, le développement de l'emploi passe par une hausse de la productivité et donc par une amélioration du niveau de capital humain. Les efforts d'éducation de la part du gouvernement sont importants depuis plusieurs années<sup>5</sup> mais ne peuvent produire d'effets immédiats (les dépenses d'éducation ont augmenté de 14% en moyenne annuelle depuis 2008). Pour le moment, l'implantation d'industries manufacturières intensives en travail ou de services à forte valeur ajoutée, qui pourraient à la fois créer des emplois et diffuser leur contenu technologique dans le reste de l'économie, reste limitée.

## Conclusion

Au total, des progrès notables ont été accomplis sur le plan de la diversification économique, principalement depuis 2000. Néanmoins, cette première dynamique reste étroitement dépendante de l'action gouvernementale (infrastructures, développement industriel, services plus ou moins liés à la rente pétrolière, actions sur le marché de l'emploi). Par ailleurs, l'effet d'entraînement des secteurs non pétroliers les plus développés sur le reste de l'économie reste limité : les industries intensives en énergie sont très productives et étroitement liées au secteur pétrolier. Les services sont, en général, peu productifs, à faible valeur ajoutée et leur effet d'entraînement sur le reste de l'économie est faible. Hormis le cas des EAU, le développement de secteurs économiques indépendants de la rente pétrolière reste largement à réaliser. L'accent mis sur l'éducation depuis plusieurs années et la mise en place plus récemment de programmes d'enseignement supérieur et de recherche en association avec des structures universitaires internationales pourraient enclencher une dynamique positive d'amélioration du capital humain local et favoriser le développement d'activités à plus forte valeur ajoutée en dehors de la sphère liée à la rente pétrolière.

*Achevé de rédiger le 10 juillet 2013  
pascal.devaux@bnpparibas.com*



---

<sup>1</sup> Aissaoui (2013), « Saudi Arabia's Economic Diversification: Progress in the context of the GCC and challenges », *Economic Commentary*, vol. 8 n° 6, Juin 2013, Apicorp Research.

<sup>2</sup> En Arabie Saoudite, le secteur pétrolier concourt à la moitié du PIB mais n'emploie que 3% de la main-d'œuvre nationale.

<sup>3</sup> Prix annuel moyen du baril de pétrole sur le marché mondial (ici Brent spot en USD) qui équilibre les finances publiques pour une année donnée.

<sup>4</sup> En cas de paiement d'un Saoudien en dessous du salaire minimum du secteur public, l'entreprise se verra imposer une hausse de ses quotas de « saoudisation ».

<sup>5</sup> Les dépenses liées à l'éducation sont passées de 10% des dépenses totales en 1970 à environ 25% actuellement. Durant la même période, le niveau d'alphabétisation a bondi de 15% à 97%.



## DIRECTION DES ETUDES ECONOMIQUES

• **Philippe d'ARVISENET** +33.(0)1.43.16.95.58 philippe.darvisenet@bnpparibas.com  
Chef Economiste

### ECONOMIES OCDE

• **Jean-Luc PROUTAT** +33.(0)1.58.16.73.32 jean-luc.proutat@bnpparibas.com  
Responsable

• **Alexandra ESTIOT** +33.(0)1.58.16.81.69 alexandra.estiot@bnpparibas.com  
Adjointe - Mondialisation - Etats-Unis, Canada

• **Hélène BAUDCHON** +33.(0)1.58.16.03.63 helene.baudchon@bnpparibas.com  
France, Belgique, Luxembourg

• **Frédérique CERISIER** +33.(0)1.43.16.95.52 frederique.cerisier@bnpparibas.com  
Finances publiques, institutions européennes

• **Clemente De LUCIA** +33.(0)1.42.98.27.62 clemente.delucia@bnpparibas.com  
Zone euro, Italie – Questions monétaires, modélisation

• **Thibault MERCIER** +33.(0)1.57.43.02.91 thibault.mercier@bnpparibas.com  
Espagne, Portugal, Grèce, Irlande

• **Caroline NEWHOUSE** +33.(0)1.43.16.95.50 caroline.newhouse@bnpparibas.com  
Allemagne, Autriche - Supervision des publications

• **Catherine STEPHAN** +33.(0)1.55.77.71.89 catherine.stephan@bnpparibas.com  
Royaume-Uni, Suisse, Pays nordiques – Marché du travail

• **Raymond VAN DER PUTTEN** +33.(0)1.42.98.53.99 raymond.vanderputten@bnpparibas.com  
Japon, Australie, Pays-Bas - Environnement -Retraite

• **Tarik RHARRAB** +33.(0)1.43.16.95.56 tarik.rharrab@bnpparibas.com  
Statistiques

### ECONOMIE BANCAIRE

• **Laurent QUIGNON** +33.(0)1.42.98.56.54 laurent.quignon@bnpparibas.com  
Responsable

• **Julie ENJALBERT** +33.(0)1.43.16.95.41 julie.enjalbert@bnpparibas.com

• **Ekaterina MOLODOVA** +33.(0)1.43.16.95.54 ekaterina.molodova@bnpparibas.com

• **Laurent NAHMIAS** +33.(0)1.42.98.44.24 laurent.nahmias@bnpparibas.com

### ECONOMIES EMERGENTES ET RISQUE PAYS

• **François FAURE** +33.(0)1.42.98.79.82 francois.faure@bnpparibas.com  
Responsable

• **Christine PELTIER** +33.(0)1.42.98.56.27 christine.peltier@bnpparibas.com  
Adjointe - Méthodologie, Chine, Vietnam

• **Stéphane ALBY** +33.(0)1.42.98.02.04 stephane.alby@bnpparibas.com  
Afrique francophone

• **Sylvain BELLEFONTAINE** +33.(0)1.42.98.27.77 sylvain.bellefontaine@bnpparibas.com  
Amérique latine, Turquie - Méthodologie

• **Sara CONFALONIERI** +33.(0)1.42.98.74.26 sara.confalonieri@bnpparibas.com  
Amérique Latine

• **Pascal DEVAUX** +33.(0)1.43.16.95.51 pascal.devaux@bnpparibas.com  
Moyen-Orient - Scoring

• **Anna DORBEK** +33.(0)1.42.98.48.45 anna.dorbec@bnpparibas.com  
Russie et autres pays de la CEI

• **Hélène DROUOT** +33.(0)1.42.98.33.00 helene.drouot@bnpparibas.com  
Asie

• **Jean-Loïc GUIEZE** +33.(0)1.42.98.43.86 jeanloic.guieze@bnpparibas.com  
Afrique anglophone et lusophone

• **Johanna MELKA** +33.(0)1.58.16.05.84 johanna.melka@bnpparibas.com  
Asie - Flux de capitaux

• **Alexandre VINCENT** +33.(0)1.43.16.95.44 alexandre.vincent@bnpparibas.com  
Europe centrale et orientale

• **Alexandra WENTZINGER** +33.(0)1.55.77.80.60 alexandra.wentzinger@bnpparibas.com  
Afrique

• **Michel BERNARDINI** +33.(0)1.42.98.05.71 michel.bernardini@bnpparibas.com  
Contact Média





## NOS PUBLICATIONS



### CONJONCTURE

Analyse approfondie de sujets structurels ou d'actualité



### ECO EMERGING

Analyses et prévisions sur une sélection d'économies émergentes.



### PERSPECTIVES

Analyses et prévisions des principaux pays, développés et émergents



### ECOWEEK

L'actualité économique de la semaine et plus...



### ECOFASH

Un indicateur, un événement économique majeur. Le détail...



### ECOTV

Tous les mois, nos économistes décryptent l'actualité économique, en images



### ECOTV WEEK

Quel est l'évènement de la semaine ?  
La réponse dans vos deux minutes d'économie

Pour recevoir directement nos publications, vous pouvez vous abonner sur notre site ou télécharger notre application pour tablettes iPad et Android EcoNews



<http://economic-research.bnpparibas.com>

Les informations et opinions exprimées dans ce document ont été obtenues de, ou sont fondées sur des sources d'information publiques réputées fiables, mais BNP Paribas ne garantit, expressément ou implicitement, ni leur exactitude, ni leur exhaustivité, ni leur mise à jour. Ce document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou autres placements. Les informations et opinions contenues dans ce document sont publiées en vue d'aider les investisseurs, mais ne font pas autorité en la matière et ne sauraient dispenser l'investisseur d'exercer son propre jugement ; elles sont, par ailleurs, susceptibles d'être modifiées à tout moment sans notification et ne sauraient servir de seul support à une évaluation des instruments mentionnés dans le présent document. Toute référence à une performance réalisée dans le passé ne constitue pas une indication d'une performance future. Dans toute la mesure permise par la loi, aucune société du Groupe BNP Paribas n'accepte d'être tenue pour responsable (y compris en raison d'un comportement négligent) au titre de pertes directes ou découlant indirectement d'une utilisation des informations contenues dans ce document ou d'une confiance accordée à ces informations. Toutes les estimations et opinions contenues dans ce document reflètent notre jugement à la date de publication des présentes. Sauf indication contraire dans le présent document, il n'est pas prévu de le mettre à jour. BNP Paribas SA et l'ensemble des entités juridiques, filiales ou succursales (ensemble désignées ci-après « BNP Paribas »), sont susceptibles d'agir comme teneur de marché, d'agent ou encore, à titre principal, d'intervenir pour acheter ou vendre des titres émis par les émetteurs mentionnés dans ce document, ou des dérivés y afférents. BNP Paribas est susceptible, notamment, de détenir une participation au capital des émetteurs ou personnes mentionnés dans ce document, de se trouver en position d'acheteur ou vendeur de titres ou de contrats à terme, d'options ou de tous autres instruments dérivés reposant sur l'un de ces sous-jacents. Les cours, rendements et autres données similaires du présent document y figurent au titre d'information. De nombreux facteurs agissent sur les prix de marché, et il n'existe aucune certitude que les transactions peuvent être réalisées à ces prix. BNP Paribas, ses dirigeants et employés peuvent exercer ou avoir exercé des fonctions d'employé ou dirigeant auprès de toute personne mentionnée dans ce document, ou ont pu intervenir en qualité de conseil auprès de cette (ces) personne(s). BNP Paribas est susceptible de solliciter, d'exécuter ou d'avoir dans le passé fourni des services de conseil en investissement, de souscription ou tous autres services au profit de la personne mentionnée aux présentes au cours des douze derniers mois précédant la publication de ce document. BNP Paribas peut être partie à un contrat avec toute personne ayant un rapport avec la production du présent document. BNP Paribas est susceptible, dans les limites autorisées par la loi en vigueur, d'avoir agi sur la foi de, ou d'avoir utilisé les informations contenues dans les présentes, ou les travaux de recherche ou d'analyses sur le fondement desquels elles sont communiquées, et ce préalablement à la publication de ce document. BNP Paribas est susceptible d'obtenir une rémunération ou de chercher à être rémunéré au titre de services d'investissement fournis à l'une quelconque des personnes mentionnées dans ce document dans les trois mois suivant sa publication. Toute personne mentionnée aux présentes est susceptible d'avoir reçu des extraits du présent document préalablement à sa publication afin de vérifier l'exactitude des faits sur le fondement desquelles il a été élaboré.

BNP Paribas est en France constituée en société anonyme. Son siège est situé au 16 boulevard des Italiens, 75009 Paris.

Ce document est élaboré par une société du Groupe BNP Paribas. Il est conçu à l'intention exclusive des destinataires qui en sont bénéficiaires et ne saurait en aucune façon être reproduit (en tout ou partie) ou même transmis à toute autre personne ou entité sans le consentement préalable écrit de BNP Paribas. En recevant ce document, vous acceptez d'être engagé par les termes des restrictions ci-dessus.

Pour certains pays de l'Espace économique européen :

Le présent document n'est destiné qu'à une clientèle d'investisseurs professionnels. Il n'est pas destiné à des clients relevant de la gestion privée et ne doit pas leur être communiqué. Le présent document a été approuvé en vue de sa publication au Royaume-Uni par BNP Paribas Succursale de Londres. BNP Paribas Succursale de Londres est autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et autorisée et soumise à une réglementation limitée par la Financial Services Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails de l'autorisation et de la réglementation par la Financial Services Authority.

Le présent document a été approuvé pour publication en France par BNP Paribas SA, constituée en France en société anonyme et autorisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Le siège social de BNP Paribas est situé au 16, boulevard des Italiens, 75009, Paris, France.

Le présent document est distribué en Allemagne par BNP Paribas Succursale de Londres ou par BNP Paribas Niederlassung Frankfurt sur le Main, une succursale de BNP Paribas S.A. dont le siège est situé à Paris, France. BNP Paribas S.A. Niederlassung Frankfurt sur le Main, Europa Allee 12, 60327 Frankfurt, est autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et est autorisée et soumise à une réglementation limitée par le Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin).

**Etsa-Unis** : le présent document est distribué aux investisseurs américains par BNP Paribas Securities Corp., ou par une succursale ou une filiale de BNP Paribas ne bénéficiant pas du statut de broker-dealer au sens de la réglementation américaine, à des investisseurs institutionnels américains de premier rang uniquement. BNP Paribas Securities Corp., filiale de BNP Paribas, est un broker-dealer enregistré auprès de la Securities and Exchange Commission et est membre de la Financial Industry Regulatory Authority et d'autres Bourses principales. BNP Paribas Securities Corp. n'accepte la responsabilité du contenu d'un document préparé par une entité non américaine du groupe BNP Paribas que lorsqu'il a été distribué à des investisseurs américains par BNP Paribas Securities Corp.

**Japon** : le présent document est distribué à des entreprises basées au Japon par BNP Paribas Securities (Japan) Limited, ou par une succursale ou une entité du groupe BNP Paribas qui n'est pas enregistrée comme une maison de titres au Japon, à certaines institutions financières définies par l'article 17-3 alinéa 1 du décret d'application de la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers. BNP Paribas Securities (Japan) Limited, est une maison de titres enregistrée conformément à la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers et est membre de la Japan Securities Dealers Association ainsi que de la Financial Futures Association du Japon. BNP Paribas Securities (Japan) Limited, Succursale de Tokyo, n'accepte la responsabilité du contenu du document préparé par une entité non japonaise membre du groupe BNP Paribas que lorsqu'il fait l'objet d'une distribution par BNP Paribas Securities (Japan) Limited à des entreprises basées au Japon. Certains des titres étrangers mentionnés dans le présent document ne sont pas divulgués au sens de la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers.

**Hong-Kong** : le présent document est distribué à Hong Kong par BNP Paribas Hong Kong Branch, filiale de BNP Paribas dont le siège social est situé à Paris, France. BNP Paribas Hong Kong Branch exerce sous licence bancaire octroyée en vertu de la Banking Ordinance et est réglementée par l'Autorité Monétaire de Hong Kong. BNP Paribas Hong Kong Branch est aussi une institution agréée réglementée par la Securities and Futures Commission pour l'exercice des activités réglementées de types 1, 4 et 6 [Regulated Activity Types 1, 4 et 6] en vertu de la Securities and Futures Ordinance.

Les informations contenues dans le présent document peuvent, en tout ou partie, avoir déjà été publiées sur le site <https://globalmarkets.bnpparibas.com>

© BNP Paribas (2013). Tous droits réservés.

Bulletin édité par les Etudes Economiques – BNP PARIBAS  
Siège social : 16 boulevard des Italiens – 75009 PARIS  
Tél : +33 (0) 1.42.98.12.34 – Internet : [www.bnpparibas.com](http://www.bnpparibas.com)  
Directeur de la publication : Baudouin Prot  
Imprimeur : Ateliers J. Hiver SA – Dépôt légal : Juillet-Août 2013  
ISSN 0338-9162 – Copyright BNP Paribas

